

Inscription indispensable. Date limite : 29 mai 2017

Fiche d'inscription téléchargeable : www.itsra.net

Sur demande : formationcontinue@itsra.net ou 04 73 17 01 06

Chaque journée d'étude a fait l'objet d'un avis favorable par UNIFAF.

Ses adhérents peuvent donc bénéficier d'une prise en charge à titre dérogatoire.

institut
de travail social
de la région auvergne



8 & 9
JUN
2017

Plan d'accès à l'ITSRA

Transports en commun :

Arrêt de bus : "Jean Jaurès" ligne 4 qui permet la liaison ITSRA/gare SNCF

Arrêt de tramway : "Maison de la Culture" ligne A

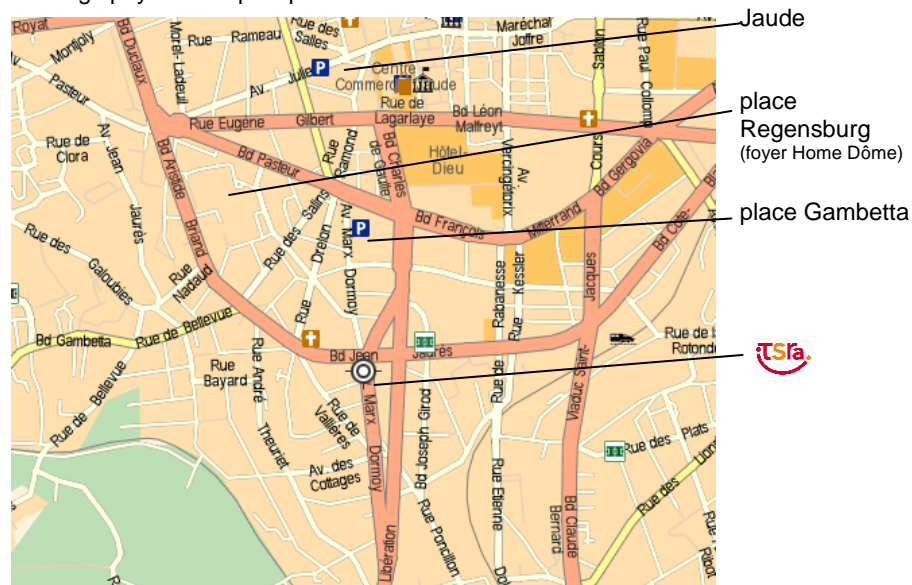
Renseignements complémentaires : www.t2c.fr

En voiture, suivre :

"centre-ville" puis "Salins", l'avenue Marx Dormoy longe la place des Salins, elle est à sens unique en direction de Beaumont. L'ITSRA se situe juste après le bd Jean Jaurès.

Se garer :

Parkings payants les plus proches



Plus d'infos www.itsra.net

Café d'accueil, boissons et petite restauration aux pauses seront proposés à prix libres par un collectif d'étudiants, pour contribuer à financer leurs différents projets associatifs ou de formation.

Journées d'étude

**Travailleurs sociaux et bénévoles.
Déprofessionnalisation des uns, professionnalisation des autres ?**

En 2005 dans une brève chronique sur les rapports entre travail social et bénévolat, Jacques Ion écrivait : "Il y a deux ou trois décennies, en France tout au moins, la cause était entendue. Le processus de professionnalisation du travail social apparaissait inéluctable ; ce qui semblait impliquer d'un côté une moindre part des activités bénévoles dans le secteur, de l'autre une qualification accrue des salariés. Depuis la crise sociale s'est développée et de nouvelles modalités d'action publique sont apparues : c'est dans ce contexte que le bénévolat opère un imprévisible retour en force tandis que le salariat du secteur social tend à considérablement se diversifier au détriment des métiers les plus qualifiés."

Aujourd'hui encore la question de l'articulation entre ces deux acteurs constitue une problématique centrale en matière de professionnalisation. Ces rencontres permettront d'interroger cet "improbable couple" qui ne cesse de perdurer, en dépit des transformations de l'un et l'autre, et des ruptures successives annoncées.

Frais d'inscription : 100 € / chômeur et étudiant : gratuit

Réservation indispensable. Date limite 29 mai 2017

formationcontinue@itsra.net / 04 73 17 01 06

Renseignements complémentaires : thierry.morel@itsra.net



établissement inscrit aux schémas régionaux des formations
sanitaires et sociales diplômantes, financées et agréées par

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



62 av. Marx-Dormoy - BP 30327 - 63009 Clermont-Ferrand cedex 1
Association loi 1901 - déclaration d'activité n° 83 63 0383963

8h30 Café de bienvenue - Accueil des participants

9h Introduction de la journée d'étude

Pascal Conil, directeur de l'ITSRA

Thierry Morel, responsable des rendez-vous de l'ITSRA

François Saint-André, président d'Habitat et Humanisme Auvergne

Chaque intervention est suivie d'un échange avec les participants

9h30 Individuation et engagement

Jacques Ion, sociologue, ancien directeur de recherches au CNRS

Sur une longue période se transforme la définition sociale de l'individu : la figure de l'individu anonyme laisse place à celle de l'individu singulier ; et la réalisation de soi devient impérative dans la lutte pour la reconnaissance. C'est dans ce contexte qu'il importe sans doute de penser aujourd'hui l'engagement, tant bénévole que professionnel.

10h30 Pause

11h Les configurations néo-libérales du monde associatif : les enjeux pour le travail social

Matthieu Hély, professeur de sociologie à l'univ. Versailles-St Quentin en Yvelines, affilié au laboratoire PRINTEMPS (UMR CNRS 8085)

L'économie sociale et solidaire (ESS) concerne directement à la fois le travail social et le bénévolat dans la mesure où elle coïncide avec un changement du cadre historique qui structurait jusqu'à alors ces pratiques. En effet, la dynamique de "professionnalisation" du monde associatif, conjuguée à l'évolution des relations financières avec les collectivités publiques, donne une place nouvelle au tiers secteur dans un contexte où l'État néolibéral a remplacé l'État social. On aurait tort d'interpréter ces transformations en termes de "désengagement" de la puissance publique, mais il convient néanmoins de discerner entre la part d'utopie qu'incarne l'ESS et la réalité des pratiques qu'elle déploie.

12h30 Pause déjeuner
Lieux de restauration à proximité. >>> www.itsra.net (infos pratiques)

14h De la déprofessionnalisation à la refondation du travail social

Jean-Yves Dartiguenave, professeur de sociologie à l'univ. Rennes 2, directeur du Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS)
Nombre de travaux attestent une tendance actuelle à la déprofessionnalisation du travail social. Celle-ci s'opère selon un double mouvement : le premier qui, au plan des idées et des valeurs, coupe les professionnels du secteur, des références communes et fondatrices du travail social (le solidarisme, l'éducation populaire, l'approche clinique, etc.) au profit d'une idéologie néolibérale qui obéit à une vision profondément individualiste et fonctionnaliste de la société. Le second concerne le registre des pratiques professionnelles : la soumission de celles-ci à un pouvoir gestionnaire et managérial omniprésent les prive d'une autonomie à partir de laquelle les professionnels pouvaient revendiquer une compétence spécifique dans le traitement des situations sociales.

La déprofessionnalisation peut se lire ainsi comme une déstructuration du métier, au sens étymologique du "service à rendre", qui ne pourra retrouver "sens" qu'à la condition de renouer avec une utopie mobilisatrice et de réélaborer un savoir qui soit en mesure de soutenir la pratique du travail social à partir d'une connaissance approfondie du fonctionnement humain tenant compte de toute sa complexité.

15h30 Pause

16h Ateliers

3 temps d'ateliers sont organisés lors des 2 journées. Cf. présentation p.3.

L'inscription aux ateliers s'effectuera à l'arrivée des participants. Chaque inscrit pourra participer à 3 ateliers : atelier 1, 2, 3 et 4. Sauf pour l'atelier 5 qui a été pensé pour permettre aux mêmes participants de poursuivre une réflexion sur les 2 jours.

1. Aspects juridiques et responsabilités du bénévole avec Albane Duchamp-Munoz, juriste à la MAIF
2. La gratification symbolique et la reconnaissance du travail bénévole avec Éric Foëx, président d'Emmaüs Bussières-et-Pruns
3. La difficile question du *recrutement* des bénévoles avec Geneviève Boulet, vice-présidente du collectif Pauvreté-Précarité
4. La formation des bénévoles. Témoignage d'une expérience franco-québécoise avec Jean Malbos, formateur-responsable Europe et international à l'ITSRA
5. Le face à face travailleurs sociaux/bénévoles avec Luc Astoul, responsable qualité action sociale au Conseil départemental 63 ; René Robert et Lydia Job du Secours catholique délégation Auvergne CantalPuy-de-Dôme

17h30 Fin de la 1^{re} journée

18h Cocktail et forum des associations

Suite du programme et présentation des ateliers page suivante

Programme sous réserve de modifications

8h30 Café de bienvenue - Accueil des participants

Chaque intervention est suivie d'un échange avec les participants

9h **Modalités de collaboration entre bénévoles et salariés**

Stéphane Rullac, anthropologue, directeur de la recherche et directeur scientifique de l'IRTS Paris Ile-de-France, président du conseil scientifique de la revue *Le Sociographe*

Si le phénomène du bénévolat est bien renseigné dans la littérature scientifique, il n'existe pas à notre connaissance de propos qui viennent évoquer les modèles de collaboration avec les salariés. Pourtant cette problématique est centrale dans le cadre du travail social qui ne peut se passer du recours au bénévolat et au salariat qualifié. Comment chaque institution gère-t-elle la main d'œuvre bénévole en tant que telle, mais aussi les modalités de collaboration avec les professionnels ?

10h30 Pause

11h **Ateliers**

12h30 Pause déjeuner
Lieux de restauration à proximité. >>> www.itsra.net (infos pratiques)

14h **Ateliers**

16h30 **Conclusion des journées**

Jacques Ion, sociologue, ancien directeur de recherches au CNRS

PRÉSENTATION DES ATELIERS

3 temps d'ateliers sont organisés lors des 2 journées : jeudi 8 juin de 16h à 17h30, vendredi 9 juin de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30.

L'inscription aux ateliers s'effectuera à l'arrivée des participants.

Chaque inscrit pourra participer à 3 ateliers : atelier 1, 2, 3 et 4. **Sauf pour l'atelier 5 qui a été pensé pour permettre aux mêmes participants** de poursuivre une réflexion sur les 2 jours.

1. Aspects juridiques et responsabilités du bénévole avec Albane Duchamp-Munoz, juriste à la MAIF
2. La gratification symbolique et la reconnaissance du travail bénévole avec Éric Foëx, président d'Emmaüs Bussièrès-et-Pruns (63)
Les associations de solidarité sont portées par l'engagement bénévole, tant dans leur "gouvernance" que dans l'action au quotidien. Construites sur de fortes valeurs éthiques elles sont très attentives à leurs "bénéficiaires". Bienveillance des personnes, respect de leur dignité, dynamiques d'autonomie... sont autant d'axes forts. Si l'engagement bénévole n'est jamais considéré comme "allant de soi", il n'en est pas moins vrai qu'il est souvent pensé comme porteur en lui-même de sa gratification : "aider les plus fragiles, c'est recevoir cent fois en retour".
Le vieillissement et l'érosion du bénévolat doivent nous amener à réfléchir à cette question, à nous demander si nous ne devons pas rechercher de nouvelles formes de gratifications symboliques dans nos organisations : remerciements, valorisations, co-construction des valeurs et axes d'engagement, action sur les causes...
3. La difficile question du *recrutement* des bénévoles avec Geneviève Boulet, vice-présidente du collectif Pauvreté-Précarité
4. La formation des bénévoles avec Jean Malbos, formateur-responsable Europe et International à l'ITSRA
5. Le face à face travailleurs sociaux/bénévoles avec Luc Astoul, responsable qualité action sociale au Conseil départemental 63 ; René Robert et Lydia Job du Secours catholique délégation Auvergne CantalPuy-de-Dôme